BAC PRO

Métiers de la mode - vêtements

Le baccalauréat professionnel Métiers de la mode - vêtements donne accès au métier d'agent technique du bureau d'études/méthodes en charge de la réalisation des prototypes de vêtements.
Associé à un modéliste et/ou à un technicien des méthodes, le titulaire de ce bac pro modifie et améliore les processus qui sont associés aux procédés de production des produits textiles et cuir. Il intervient tout au long de la chaîne d'obtention des éléments constituant les vêtements :

- Définition-conception détaillée des modèles ou pré industrialisation.
- Industrialisation des produits (préparation des processus de plan de coupe sur systèmes informatiques, des processus de matelassage et de réalisation de la coupe).
- Réalisation, assemblage et contrôle qualité du produit fini.

Il utilise des logiciels informatiques spécifiques du travail en prêt-à-porter (CAO, conception assistée par ordinateur). Il doit aussi se tenir régulièrement informé des évolutions technologiques (produit, matières, marché, processus industriels...).
Dans le cadre d'une production locale et après une expérience acquise en milieu professionnel, il peut se voir confier la coordination des activités de lancement, de mise en production et du suivi des productions : il est agent technique d'atelier.

Débouchés

Dans les ateliers de prêt-à-porter, les bureaux d'études des maisons de mode et les entreprises de confection des industries de l'habillement.

Métier(s) accessible(s) :

- patronnier(ère)-gradeur(euse)
- agent d'étude de réalisation des modèles
- agent technique d'atelier
- tailleur - couturier(ère)

Accès à la formation

Après la 3e, seconde professionnelle Métiers de la mode, du vêtement et du cuir.

Qualités requises :

- grande adaptabilité
- rigueur
- sens de l'organisation
- être capable de travailler en autonomie et en équipe

Programme

Grille horaire (a)	2nde	1ère	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
(c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
(d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- Les entreprises de la filière mode
- Définition technique des produits
- Matières et matériaux
- Industrialisation des produits
- Qualité et contrôle
- Système de production et maintenance
- Représentation technique du produit
- Sécurité et ergonomie
- Arts appliqués
- Démarche de projet

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines, incluant la durée nécessaire à la validation du diplôme intermédiaire. Les 22 semaines sont réparties sur les trois années de formation.
La période de formation en milieu professionnel doit assurer la continuité de la formation et permettre à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences. Elle fait l'objet d'une planification préalable de manière à maintenir une cohérence de la formation.
Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'utiliser des technologies nouvelles ou des matériels spécifiques ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;

BAC PRO

Métiers de la mode - vêtements

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve technique de conception	
Sous-épreuve E11 : Développement de produit – Esthétique, fonctionnel et technique	3
Sous-épreuve E12 : Conception, construction d'un modèle en CAO	3
E2 : Epreuve scientifique et technique	3
Sous-épreuve E21 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E22 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E3 : Epreuve technique d'industrialisation du produit	
Sous-épreuve E31 : Industrialisation et de réalisation du produit	3
Sous-épreuve E32: Pratique professionnelle en entreprise	2
Sous-épreuve E33 : Projet de réalisation d'un prototype et contrôle qualité	3
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35: Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable en Brevet de technicien supérieur (BTS).

Par exemple,

- BTS Innovation textile option A structures
- BTS Innovation textile option B traitements
- BTS métiers de la mode chaussure et maroquinerie
- BTS métiers de la mode vêtements

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Ariège (09)

Ferrières-sur-Ariège - Lycée professionnel Jean Durroux (Public) **I**

Gard (30)

Alès - Lycée Jean-Baptiste Dumas (Public) **I**

Nîmes - Lycée Ernest Hemingway (Public) **I**

Nîmes - Lycée privé Saint-Vincent de Paul (Privé) **I**

Haute-Garonne (31)

Toulouse - Lycée professionnel Gabriel Péri (Public) **I**

Toulouse - Lycée professionnel privé Myriam (Privé) **I**

Hérault (34)

Béziers - Lycée Jean Moulin (Public) **I**

Sète - Lycée Charles de Gaulle (Public) **I**

Lot (46)

Gourdon - Lycée polyvalent Léo Ferré (Public) **I**

Hautes-Pyrénées (65)

Tarbes - Lycée professionnel Reffye (Public) **I**

Pyrénées-Orientales (66)

Perpignan - Lycée Aristide Maillol (Public) **I**

Tarn (81)

Albi - Lycée professionnel Toulouse-Lautrec (Public) **I A**

Tarn-et-Garonne (82)

Montauban - lycée polyvalent Antoine Bourdelle (Public) **I**

I *formation initiale*

A *formation en apprentissage*

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse